







RECHERCHE sur la GOUVERNANCE dans le domaine de l'Entreprenariat des jeunes au Niger.

Rapport Final

Préparé par :



Agence Internationale d'Ingénierie d'Etudes et de Réalisations/AIIER 15 BP 144 Ouagadougou 15 Burkina Faso- Téléphone : 00226 25 45 07 19

Cellulaire: 00226 76 55 30 47 /00226 78 90 35 83

E-mail: hardiou@yahoo.fr

Table des matières

List	te des acronymes et abréviations	3
1.	Introduction	4
1.1.	Objectif de la recherche	4
1.2.	Méthodologie	4
2.	Politique gouvernementale concernant l'entrepreneuriat	6
2.1.	Opportunités et contraintes générales	6
2.2.	Entités gouvernementales ayant un impact sur l'entrepreneuriat et leur efficacité	7
2.3.	Organismes de réglementation ayant une incidence sur les PME et les nouvelles entreprises	8
3.	Regards sur l'entrepreneuriat des jeunes/activités économiques des jeunes	11
3.1.	Genre et économie informelle	11
3.2.	Activités économiques des femmes	11
3.2.	1. L'entrepreneuriat féminin au Niger	11
3.2.	2. Importances de rôle models féminins	12
4.	Culture entrepreneuriale	13
4.1.	Normes entrepreneuriales	13
4.2.	Diverses ambitions des entrepreneurs et responsabilité sociale d'entreprise (RSE)	13
4.3.	Les tendances	13
4.4.	Les moteurs et des modèles et des influenceurs médiatiques qui influencent l'entrepreneuriat.	14
5.	Environnement pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes	15
5.1.	Centres incubateurs, espaces co-working et programmes d'accélération	15
5.2.	Programmes universitaires	16
5.3.	Centres d'EFTP	17
5.4.	Institutions juridiques	17
5.5.	Individus (experts, tuteurs, mentors et conseillers)	18
5.6.	Réseau social	18
6.	Projets et programmes pour l'entrepreneuriat	19
7.	Stratégies et pistes d'actions utiles pour appuyer les acteurs gouvernementaux (Ministèr	e de
ľEi	ntreprenariat des Jeunes)	
7.1.	Synthèse des Défis et insuffisances	21
7.2	Stratégies et pistes d'actions	. 24

Liste des acronymes et abréviations

PADEFPT Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement et de la Formation

Professionnels et Techniques

PISI Programme d'Insertion dans le Secteur Informel

2Mi SA Centre novateur à l'écoute des femmes et des jeunes porteurs de projets

ANPE L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi

AVCN L'Agence Nationale de Vérification de Conformité aux Normes

CIPMEN Centre Incubateur des PME au Niger

DAC POR La Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des Organismes Ruraux

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIDA Fonds International de développement Agricole

MEJ Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes

OHADA Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

ONU Organisation des Nations Unies

PAFH Projet d'Appui à la Filière Halieutique

PAIPCE Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emplois

PDDE Programme Décennal de Développement de l'Education

PDES Plan de Développement Economique et Social

PIB. Produit intérieur brut

PIJD Programme d'Insertion de Jeunes Diplômés

PNE Politique Nationale de l'Emploi

PNPS Politique nationale de protection sociale

PPP Public-Private Partnership

PRCLD Programme de Reconversion de Chômeurs de longue durée

PRODEC Projet de Développement des Compétences pour soutenir la Croissance
 RESAEN Réseau des Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat du Niger
 SNPEJ Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes au Niger

UA Union Africaine

ZLECA Zone de Libre-échange Continental africaine

1. Introduction

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), présente au Niger depuis 2006 à travers ses bureaux à Niamey et dans les régions, appuie le gouvernement du Niger dans l'identification des défis liés à la migration ainsi que dans la formulation de réponses appropriées. En outre, l'OIM promeut des alternatives économiques à la migration irrégulière. Étant donné que le manque d'emploi est un facteur qui conduit beaucoup de jeunes à la migration, la promotion des opportunités d'emploi dans le pays d'origine permet de réduire les risques liés à la migration irrégulière.

L'OIM soutient l'employabilité des jeunes dans le secteur privé et l'auto-emploi à travers le support à l'entreprenariat. Ainsi, grâce à l'appui financier de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), la mission de l'OIM au Niger a démarré le projet IDEE en juin 2017. Le projet vise à soutenir les micro-entreprises locales et à augmenter les possibilités d'emploi pour les jeunes nigériens en renforçant leurs compétences techniques et de gestion d'entreprise. D'autre part, IDEE permet la mise en place d'un système intégré de support aux entreprises (incubateur, micro-crédit, équipements et formations ponctuelles et techniques) et au renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes à Niamey, Tahoua et Zinder.

Après trois (3) ans de mise en œuvre du projet une évaluation externe a été commendité. Cette évaluation finale vise à fournir une appréciation qualitative et quantitative des résultats achevés dans le cadre du projet. D'une part, elle a vocation à informer une audience interne afin que les leçons apprises et bonnes pratiques reconnues soient internalisées et permettent d'améliorer le développement et la mise en œuvre de projets futurs. D'autre part, elle offre au bailleur de fonds une analyse globale de l'impact du projet au terme de sa mise en œuvre. Cette évaluation a été mis à profit pour analyser l'avancement des activités de gouvernance, de microfinance et d'employabilité du projet en lien avec le travail des autres acteurs de ces secteurs et du contexte général au Niger. C'est dans ce cadre que ce rapport complémentaire a été élaboré sur la gouvernance pour le developpement des entreprises.

1.1.Objectif de la recherche

Cette recherche vise à :

- Proposer des stratégies d'appui réalistes et durables pour contribuer aux efforts déployés par l'État Nigérien pour propulser l'employabilité des jeunes dans le secteur privé au Niger;
- Proposer des actions concrètes pour appuyer l'État Nigérien à développer une mentalité entrepreneuriale chez les jeunes ;
- Fournir au Ministère de l'Entreprenariat de Jeune (MEJ) des propositions pour mettre en œuvre la stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (2020-2029);
- Proposer des pistes d'appui à l'entreprenariat des jeunes adaptées au contexte culturel, social
 et économique au Niger, tout en évaluant les approches de mise en œuvre choisies par d'autres
 partenaires actifs au Niger.

1.2. Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche est purement qualitative. Le guide d'entretien a constitué le principal outil de collecte de donnée utilisé. Cet outil comportait des questions ouvertes qui ont permis aux répondants de fournir leurs perceptions et leur appréciation avec les raisons à l'appui des réalisations et de la stratégie d'intervention du projet. Ces outils ont été administrés par les experts de la mission d'évaluation du projet IDEE.

Le choix des acteurs à interviewer a été fait de façon raisonnée basé sur leur domaine d'intervention en lien avec l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes : (i) accompagnement / appui conseil des jeunes pour la création et l'installation de leur entreprise, (ii) financement des promoteurs d'entreprises, (iii) accompagnement dans l'employabilité, (iv) projets et programmes de développement ayant des volets sur l'entreprenariat. Ainsi, les acteurs listés dans la tableau ci-dessous ont été interrogés lors de nos investigations sur le terrain.

Tableau n°1: listes des structures rencontrées dans le cadre de la recherche

Type d'acteurs	Noms des structures		
Projet	Projet IDEE		
	Terre Solidali		
Partenaires du projet	• CIPMEN		
i artenaries du projet	Capital Finance		
	 Ministère de l'entreprenariat des jeunes 		
Bénéficiaires	 Promoteurs d'entreprises (femmes, handicapé, entreprise réussie et 		
Benefician es	non réussie)		
	• PRODEC		
	 Programme Yali 		
Autres acteurs de	 Maison de l'entreprise 		
Gouvernance dans	 Initiative SOGEA SATOM, 		
l'entrepreneuriat des	 PISCA-Cooperation française, 		
jeunes	 Projet Empowerment des jeunes entrepreneurs-Oxfam, 		
Jeunes	• Elus locaux		
	• TOTAL,		
	 Agence Nationale des Sociétés d'Informations-ANSI, 		

Source : Données de la recherche

Choix des localités à enquêter: la collecte des données relatives à cette étude a été faite au niveau des mêmes villes retenus pour l'évaluation finale externe du projet IDEE afin d'assurer une utilisation rationnelle des ressources. Il s'agit des villes de Niamey, Tahoua et Zinder. Les données ont été analysées suivant les réponses aux questions et les précisions spécifiées dans la matrice d'évaluation en lien avec chaque question spécifique de la recherche. Elles sont analysées par regroupement en catégories et en thèmes des différentes informations et les réponses recueillies lors des échanges. L'idée recherchée est de: (i) recueillir la diversité des avis sur les réponses aux besoins des bénéficiaires du projet, (ii) faire ressortir les insuffisances/faiblesses et les forces notées ou révélées par plusieurs répondants. Les réponses spécifiques notées sont appréciées en faisant la triangulation avec d'autres sources avant d'être considérée dans l'interprétation.

2. Politique gouvernementale concernant l'entrepreneuriat

La vision du Niger à l'horizon 2035, exprimée par la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI), est formulée comme suit : « un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire ». Au niveau du Plan de Développement Economique et Social (PDES), l'objectif global est de « contribuer à bâtir un pays pacifique, bien gouverné avec une économie émergente et durable, et une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits du progrès ». L'objectif spécifique, en lien avec la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes est de « renforcer la résilience du système de développement économique et social ». Dans l'Axe 3, Accélération de la croissance économique, il est prévu au Programme 5, Développement du secteur privé, le Sous-programme 5,7 qui concerne la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes vise à : (i) faciliter l'accès des jeunes au crédit, notamment par la mise en place d'un fonds de garantie de financement des entreprises des jeunes, (ii) renforcer les structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs notamment les centres incubateurs, (iii) renforcer les capacités des jeunes promoteurs et entrepreneurs, (iv) poursuivre la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse révisée et de son plan stratégique opérationnel dans son volet économique, (v) créer des emplois décents pour les jeunes dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage (vi) mettre en place un programme de communication soutenu sur les opportunités d'affaires (PDES 2017-2021).

Dans un cadre plus global, le Niger adhère aux objectifs et programmes d'intégration continentale, régionale et sous-régionale ; il souscrit aux objectifs du NEPAD et aux ODD. Il s'inscrit dans la droite ligne de leur réalisation.

En lien avec la vision du Niger à l'horizon 2035 et les priorités en matière d'entrepreneuriat des jeunes, la vision du Gouvernement, à travers cette stratégie, est de « Développer l'entrepreneuriat pour créer massivement de l'emploi aux jeunes afin de faire du Niger un pays émergent bâti sur une économie résiliente et moderne ».

2.1. Opportunités et contraintes générales

Le Niger dispose d'un "Plan de Développement Économique et Social" couvrant la période 2017 à 2021 en ce qui concerne les stratégies nationales et locales (municipales) de développement du secteur privé (au niveau de l'État, des ministères, des municipalités). Mais, ce document ne fait pas spécifiquement cas des mécanismes de développement du secteur privé. La situation socio-économique du Niger, en 2016 le PIB par habitant était de 381,1 USD¹ et le taux de chômage était de 15,9% dont 11.78% pour les hommes et 24.95% pour les femmes. Quant à la position des groupes vulnérables dans le secteur privé, en particulier les groupes minoritaires et les personnes handicapées, en principe la loi ne fait aucune différenciation entre les personnes valides et les personnes en situation de handicap. Mais la pratique montre que ces dernières ont difficilement accès à l'éducation et aux activités économiques, ce qui fait que bon nombre d'entre elles se retrouvent dans la mendicité. Normalement II y a la question de quota (5%) accorde aux personnes handicapées pour l'accès à certains services publics. C'est ce qui justifie l'inclusion de la mention sur le Handicap dans les avis de recrutement (la Fédération Nigérienne des personnes handicapées FNPH).

Insuffisance noté : la loi ne fait aucune différenciation quant à la position des groupes vulnérables dans le secteur privé, en particulier les groupes minoritaires et les personnes handicapées

¹ Annuaire statistique du Niger édition 2017

En décrivant la position de la diaspora de retour dans le secteur privé, il n'y a pas un réel engouement de la diaspora envers le secteur privé. La majorité des transferts des fonds des Nigériens à l'étranger consiste en une aide financière aux parents restés au pays.

Les intervenants pertinents sont mentionnés sur la carte de l'écosystème (Annexe A: Carte de géolocalisation de toutes les parties prenantes rencontrées) et sur la liste des parties prenantes (Annexe B: Liste des stakeholders pour le Niger).

En outre, dans l'optique de renforcer le cadre institutionnel et juridique en matière d'entrepreneuriat des jeunes au Niger, l'Etat du Niger et ses partenaires ont décidé d'actualiser le Cadre Stratégique National de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes. La méthodologie utilisée pour la rédaction de ce document a été basée sur un état des lieux de l'entrepreneuriat des jeunes au Niger. Celui-ci a été fait grâce à une recherche documentaire et à l'organisation d'ateliers dans les huit régions du pays pour recueillir les points de vue et les préoccupations des principaux acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Au titre des **Opportunités** d'ordre générale, nous retenons : la jeunesse de la population (les jeunes âgés de 10 à 24 ans représentent environ 33% de la population totale en 2011²), le riche patrimoine historique et culture, la qualité des produits artisanaux, le potentiel considérable en minéraux, les potentialités en matières premières (de 2011 à 2013, ce secteur a contribué pour plus 1 558 milliards ³de FCFA à l'économie nationale), la potentialité agro-sylvo-pastorales du pays, le potentiel hydraulique nationale, la position géographique du pays. Comme **contraintes** du même ordre, il y a : la forte exposition aux risques naturels⁴ (Le pays a connu sept sècheresses entre 1980-2010 et quatre au cours des 12 dernières années qui ont provoqué de graves crises alimentaires :2001, 2005, 2010 et 2012), l'enclavement du pays, l'insuffisance et l'obsolescence des infrastructures, la forte croissance démographique (3,9% ⁵par an), le faible niveau d'alphabétisation (le taux pour les jeunes de 15 à 24 ans est de 36,5% et le taux net de scolarisation primaire est de 45% ⁶)., la faible culture entrepreneuriale, les préjugés socio-culturel.

2.2. Entités gouvernementales ayant un impact sur l'entrepreneuriat et leur efficacité

Il existe une ouverture commerciale des frontières qui facilite les échanges intra- africains, en levant les barrières tarifaires et non tarifaires, au niveau régional pour l'Afrique de l'Ouest. Cette zone nommée la Zone de Libre-échange Continental africaine (ZLECA) ambitionne de créer ce grand espace propice au développement du commerce, et de l'industrie. En marge du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernements de l'UA, tenu le 5 juillet 2019le lancement officiel de l'Édition 2019 du Forum des Affaires de la ZLECA. Cette rencontre constitue un évènement très important qui a donné aux participants un aperçu de pratiquement tous les aspects de la ZLECA. Il ressort des conclusions de celle-ci que les participants ont reconnu la nécessité pour les Gouvernements de travailler en partenariat avec le secteur privé pour répondre aux défis de compétitivité existants. Ce qui constitue un avantage décisif pour le monde des Affaires.

Au niveau national du Niger, il faut relever l'existence de la nouvelle stratégie de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes: développée depuis 2019 par l'Etat du Niger et ses partenaires dans le cadre

_

² Source : Recensement Général de la population et de l'Habitat, 2012

³ Source: Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger, 2015

⁴ Source: Nassourou, 2016.

⁵ Source Institut national de statistique du Niger (INS, 2018)

⁶ Source : (SDNOIP, 2016)

de la Politique Nationale de la Jeunesse et du Cadre Stratégique National pour la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes. Cependant, force est de constater que cela ne prend pas en compte les préoccupations actuelles des bénéficiaires et des acteurs principaux dans le domaine. Ainsi, dans l'optique de renforcer le cadre institutionnel et juridique en matière d'entrepreneuriat des jeunes au Niger, l'Etat a décidé d'actualiser le Cadre Stratégique National de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes. Le coût total de la mise en œuvre de la stratégie, d'une durée de cinq ans (2020-2029), est estimé à 21 milliards 995 millions de FCFA pour les 5 ans premières années de 2020-2024, dont 11 milliards 620 millions de FCFA à rechercher. Le reste des ressources étant déjà mobilisé par l'Etat, les PTF et le privé.

Les entretiens avec les différents acteurs ont démontré que plusieurs interlocuteurs appréhendent de manière positive et enthousiaste la nouvelle Stratégie d'Entrepreneuriat des jeunes, ce qui dénote de la pertinence de la stratégie.

Défi noté : nécessité de financer le Cadre Stratégique National pour la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes de l'Etat du Niger au regard de sa pertinence.

2.3. Organismes de réglementation ayant une incidence sur les PME et les nouvelles entreprises

L'entreprenariat est au cœur de la vie gouvernementale. Le programme scolaire est en pleine réforme avec la professionnalisation des élèves qui, hier formés pour servir l'Etat seront désormais des chefs d'entreprises. Le terrain est assaini et le climat des affaires enregistre d'énormes progrès en Afrique.

Au Niger, le plus important organisme de réglementation dans ce domaine est **le Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MEJ)** : conformément au Décret N°2016-624/PM du 14 novembre 2016, précisant les attributions des membres du Gouvernement, le Ministère de l'Entreprenariat des Jeunes est chargé, en lien avec les autres Ministères concernés, et conformément aux orientations définies par le Gouvernement, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière d'Entreprenariat des Jeunes. A ce titre, il est chargé de : (a) identifier les secteurs porteurs pour un Entreprenariat massif des jeunes, diplômés ou non ; (ii) concevoir en relation avec les autres ministères les stratégies de formation, d'accompagnement, de coaching des jeunes entrepreneurs, (iii) concevoir une politique cohérente, rationnelle d'appui au financement des activités des jeunes Entrepreneurs, (iv) promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en développant des programmes d'appui à l'entrepreneuriat de ces jeunes, (v) promouvoir les mécanismes anciens et nouveaux de financement des projets des jeunes diplômés.

Ce Ministère de l'Entreprenariat des Jeunes s'est donné comme objectif stratégique, de promouvoir l'entrepreneuriat. Toutes ces actions s'alignent au sous-programme « 5.7 : Développement de l'entrepreneuriat des jeunes » du Programme 5 de l'axe 3 contenu dans le PDES 2017-2021 et son Plan d'actions prioritaires. Les actions majeures retenues dans le PAP sont la Facilitation de l'accès des jeunes au crédit ; le renforcement des structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs; le renforcement des capacités des jeunes promoteurs et entrepreneurs et la création des emplois décents pour les jeunes dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi (ANPE) est également un acteur majeur; c'est un Établissement Public à caractère Administratif créé en 1996; elle est chargée entre autres du placement des demandeurs d'emploi et de la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique nationale de l'emploi, notamment par l'exécution des programmes d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi, de leur orientation et des actions tendant à la promotion de l'emploi.

La Maison de l'Entreprise a été créée par décret n°2012-247/PRN/MC/PSP/MM/DI du 30 mai 2012, et a pour mission principale de renforcer le tissu économique par l'émergence d'entreprises compétitives et l'amélioration du climat des affaires. Elle a comme missions entre autres (i) de faciliter les procédures et démarches administratives de création des Petites et Moyennes Entreprises (PME) notamment à travers le Guichet Unique, (ii) d'accompagner les PME pour la mise en place d'outils de gestion adaptés à leurs besoins organisationnels, techniques, financiers ou commerciaux afin de faciliter leur développement, (iii) de renforcer les compétences managériales des responsables des PME par l'information, la formation, le parrainage et le compagnonnage industriel et l'identification des obstacles et contraintes, (iv) de proposer aux autorités compétentes les mesures organisationnelles et réglementaires nécessaires pour y remédier ; et enfin (v) de mettre en place et animer l'Observatoire des Petites et Moyennes Entreprises. La Maison de l'Entreprise est un outil fédérateur et dynamique au service des entreprises. Elle vise d'une part à permettre aux porteurs de projets et aux entrepreneurs d'accéder en un seul lieu à une offre structurée de services qui lui sont dédiés et d'autre part à assurer une meilleure synergie des actions des différents partenaires en faveur du secteur privé. La création de la Maison de l'entreprise, en 2012, fait partie des réformes institutionnelles les plus pertinentes opérées pour la facilitation et l'allégement des procédures de création d'entreprises. Cependant cette structure n'est présente pour le moment qu'à Niamey et à Zinder.

Insuffisance notée : faible représentativité de la Maison de l'Entreprise et de l'ANPE au niveau des régions du pays.

La Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des Organismes Ruraux (DAC POR); leur mission consiste à stimuler la mise en coopérative, ce qui est d'actualité avec la nouvelle loi OHADA au niveau régional de l'Afrique de l'Ouest. Entre autres acteurs, la FAO appuie la vulgarisation de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives. Bien que ce nouvel acte soit entré en vigueur en 2013, il s'est avéré qu'il a encore du travail pour renforcer les connaissances techniques des structures coopératives et de favoriser leur autonomisation. Il est à noter que les différentes sessions de vulgarisation s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme «Accélération de l'Autonomisation Économique des Femmes Rurales» au Niger conjointement exécuté par la FAO, le FIDA, l'ONU femmes et le Programme Alimentaire Mondial. Ce programme vise à améliorer les conditions de vie et renforcer les droits des femmes rurales dans le contexte du développement durable en contribuant notamment au renforcement du leadership féminin, en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en soutenant l'accroissement des revenus des femmes rurales pour leur permettre de subvenir à leurs besoins.

Insuffisance notée : faible maitrise de la nouvelle loi OHADA au niveau régional de l'Afrique de l'Ouest par les coopératives du pays ce qui entraine la lenteur dans la migration des anciennes coopératives vers cette nouvelle loi.

Enfin, l'Agence Nationale de Vérification de Conformité aux Normes (AVCN) est: elle sert à faciliter la certification des produits nationaux et importés. Il ressort des échanges avec les différents acteurs, que l'accès à cette institution publique est trop difficile pour les jeunes entrepreneurs. Parmi d'autres acteurs de développement, Oxfam Niger offre des actions d'accompagnement. Ils ont développé un guide national pour bien déterminer les étapes de certification (en juin 2019 en français, et prévu également en hausa et zarma).

Insuffisance notée: l'accès à cette institution publique l'Agence Nationale de Vérification de Conformité aux Normes (AVCN) est trop difficile pour les jeunes entrepreneurs.

Par ailleurs, le secteur secondaire de la fabrication industrielle représente quelques 17% du PIB (2016) selon l'INS 2018, dont la moitié revient aux industries extractives que sont le pétrole et la production minière, uranifère et aurifère (11%). Les activités de fabrication alimentaire et de produits pétroliers contribuent, quant à elles, à environ 5% du PIB. Le secteur industriel nigérien est très peu développé. Il doit faire face à de nombreuses contraintes parmi lesquelles les principales sont (i) la faiblesse des ressources humaines pour prendre en charge le management et la gestion technique et financière des entreprises, (ii) des investisseurs nationaux et internationaux qui ne souhaitent pas prendre le risque industriel et préfèrent se cantonner aux activités de négoce, (iv) de la concurrence par le marché frauduleux et de contrebande, (v) d'un environnement des affaires insuffisamment sécurisé pour les investisseurs car encadré par des réglementations parfois incohérentes, des procédures administratives et juridiques complexes et manquant de transparence ainsi que (vi) du faible accès au financement pourtant indispensable pour réaliser les investissements requis en vue du développement de l'entreprise.

Elles se voient de plus confrontées à des problèmes de certification et d'emballage, en plus des problèmes de stockage, de conservation et de transport ; l'AVCN (sous la tutelle du Ministère de l'industrie) est peu accessible pour les PMEs, il faut qu'un bailleur externe finance le processus lourd et cher pour obtenir la certification des produits agricoles (transformés). En général, surtout pour les maillons de transformation industrielle, les groupements en coopératives s'imposent pour pouvoir profiter des avantages comparatifs de la mise en réseau, du partage à plus grande échelle etc ..., mais on remarque un manque de compétences organisationnelles et de mesures incitatives pour « se mettre en coopérative » voir également la loi OHADA promue par DAC/ POR (sous la tutelle du Ministère de l'agriculture).

3. Regards sur l'entrepreneuriat des jeunes/activités économiques des jeunes

Au Niger, l'éveil entrepreneurial a atteint toutes les régions. Des structures d'accompagnements se créent. Celles-ci accompagnent les porteurs d'idées jusqu'à la maturité de leurs projets innovants. Des concours relatifs à l'élaboration des plans d'affaires, sur le pitch et des activités d'innovations technologiques s'organisent tout le long de l'année. Dans les grandes villes comme Niamey, la capitale, des débats relatifs aux managements des Start-up, aux réseautages et aux questions liées aux difficultés de financements sont posés. A cette problématique criarde de financement des PME, l'Association Nigérienne des Jeunes Entrepreneurs (ANJE) a organisé une table ronde au cours de laquelle les acteurs du domaine et les responsables des sociétés de financement et d'investissement ont partagé leurs expériences.

Aujourd'hui, les étudiants et les jeunes diplômés sont édifiés du bien-fondé de l'entreprenariat. Il existe une forte alternative d'éradiquer le chômage au Niger.

3.1. Genre et économie informelle

Au Niger, on constate un phénomène d'expansion du secteur informel urbain : plus de 70% des emplois dans la capitale seraient générés par le secteur informel et près de 2/3 des ménages dirigés par une personne ayant une activité dans ce secteur. En milieu urbain les indépendants réguliers et irréguliers ainsi que les apprentis et aides familiaux représentent les ¾ de l'emploi (INS, 2016). Dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, ce processus d'informalisation (donc de précarisation) de l'emploi s'impose également, ce qui revêt un double aspect : une baisse du taux de salariés et l'effet que les salariés protégés deviennent des salariés non protégés. L'informalisation engendre et entretient la précarisation qui lui est associée. Cette précarisation se manifeste par l'accroissement de l'instabilité, de l'absence de contrôle et de protection, de la vulnérabilité économique et sociale des emplois.

Insuffisance notée: précarisation des conditions de vie des femmes qui se manifeste par l'accroissement de l'instabilité, de l'absence de contrôle et de protection, de la vulnérabilité économique et sociale des emplois.

3.2. Activités économiques des femmes

3.2.1. L'entrepreneuriat féminin au Niger

L'Afrique est en première place dans le nouveau rapport sur l'entrepreneuriat féminin publié par le cabinet Rolland Berger en 2012. C'est en effet sur le continent que le taux d'activité entrepreneuriale (TEA) des femmes est le plus élevé au monde. Les Africaines forment le tissu entrepreneurial féminin le plus important au monde, mais elles restent confrontées à plus d'obstacles que leurs homologues masculins pour créer et diriger leur entreprise. L'autonomisation des femmes africaines est indispensable ; si elles représentent la moitié de la population du continent, elles produisent 62 % des biens économiques alors qu'elles ne sont par ailleurs que 8,5 % à être salariées. En quelques années, l'Afrique est devenu le premier continent de l'entrepreneuriat féminin. D'après les chiffres de Women in Africa (WIA), plateforme internationale de développement économique et d'accompagnement des femmes africaines leaders et à haut potentiel, 27 % des femmes du continent ont créé une entreprise, soit le taux le plus important à l'échelle mondiale. Et leurs sociétés auraient des performances supérieures à celles dirigées par des hommes. C'est en tout cas ce que révèle l'étude « New Deal, New Game for Women in Africa » en 2017 selon laquelle les taux de rendement seraient supérieurs de 34

% dans les entreprises dont les femmes occupent des postes de direction.

Nous constatons que les femmes sont des actrices incontournables du secteur de l'agriculture au Niger; elles rencontrent cependant de véritables difficultés quand il s'agit de la propriété foncière, et très peu de femmes ont leur propre terre. Elles ont aussi des difficultés quant à l'accès au financement et au crédit. De plus, il y a une persistance dominante des préjugés basés sur l'inégalité de genre envers les femmes chefs de ménages, de même qu'envers les femmes entrepreneures.

Insuffisance notée : insuffisance d'actions pour la promotion de rôle models et des cours d'alphabétisation pour des femmes

3.2.2. Importances de rôle models féminins

On retrouve les femmes dans de petites activités d'envergure limitée nécessitant un très faible investissement financier. Quelques rares femmes parviennent au statut d'opératrices économiques ; cela ne permet pas d'aller vers un développement durable tant que cette frange importante de la population active reste en marge du processus de développement, faute d'opportunités d'accès à l'instruction et aux financements. Selon le Fonds mondial pour l'agriculture en 2016, si les femmes recevaient le même accès aux ressources productives que les hommes, la productivité agricole en Afrique subsaharienne pourrait augmenter de 20%. Lors de nos investigations, nous avons rencontré des exemples intéressants de jeunes femmes qui ont eu le courage de monter leur propre entreprise telles que les femmes entrepreneurs appuyées et accompagnées par l'Ambassade des Etats-Unis.

Insuffisance notée : faible accès des femmes aux ressources productives

4. Culture entrepreneuriale

4.1. Normes entrepreneuriales

Beaucoup d'acteurs rencontrés ont souligné l'importance de renforcer les capacités pour produire des biens et des services qui répondent aux normes internationales et contrôles de qualité. Il s'agit notamment des normes sanitaires et d'hygiène afin de permettre aux produits issus de la transformation agricole d'atteindre les marchés occidentaux avec le mécanisme AGOA et ACP.

Insuffisance notée : insuffisance dans le respect des normes internationales et contrôles de qualité des biens et services des entreprises du Niger

4.2. Diverses ambitions des entrepreneurs et responsabilité sociale d'entreprise (RSE)

La notion de RSE a été introduite au Niger par les multinationales. Elles s'investissent dans des actions sociales au bénéfice des populations locales. Du côté nigérien, très peu d'entreprises se démarquent par leur RSE. Une exception, la société Niger Lait qui engage des efforts à produire depuis 1994 du lait de qualité mais aussi en offrant à ses employés les meilleures conditions possibles de travail. Aussi, Niger Lait est la 1ère société privée nigérienne certifiée ISO 9001 pour son système de management de la qualité. En plus, il existe un réseau nommé GVD-Niger, le point focal de l'initiative RSE-Niger, pôle d'expression nationale de responsabilité sociétale des entreprises. GVD a initié le réseau afin de rapprocher les organisations de la société civile avec les entreprises pour qu'ensemble ils puissent trouver des actions socio-environnementales porteuses des valeurs du développement durable.

La compagnie Orange, étant l'une des filiales les plus récentes du groupe France Télécom / Orange, Orange Niger intervient sur un facteur d'exclusion majeur au Niger, celui de la scolarisation des enfants en zone rurale en général et des jeunes filles en particulier au moyen d'un programme commun avec la Fondation Orange, le projet PROFILE.

4.3. Les tendances

« *L'entrepreneuriat est à la mode* », cela fait référence entre autres au phénomène de 'jeunes concours' qui sont les jeunes 'professionnels' qui ne se présentent que lors des concours, mais ne réalisent pas vraiment leurs plans d'affaires. En fait, ces concours offrent la possibilité aux entrepreneurs d'accéder à un prix national et un prix international et à des fonds grâce à des initiatives RSE de certaines grandes structures de la place. A titre d'exemple, on peut citer:

- Orange avec le Prix de l'Entrepreneuriat Social en Afrique (POESA) organisé chaque année ;
- Total avec Startuppers;
- l'Agence Nationale des Systèmes d'Information (ANSI) avec E-takara destiné aux porteurs de projets et aux entrepreneurs dans le domaine des TIC ;
- la Maison de l'Entreprise avec le concours de plan d'affaires (CPA) et le concours de Pitch destiné aux entreprises les plus innovantes initié dans le cadre du forum SahelInnov.

Insuffisance notée : faible valorisation par les jeunes des opportunités d'entreprendre par le biais des prix obtenus lors des différents concours sur l'entreprenariat organisé.

4.4. Les moteurs et des modèles et des influenceurs médiatiques qui influencent l'entrepreneuriat

Par peur de prendre des risques et sans garantie, les potentiels entrepreneurs ont besoin de rôle models pour les pousser à franchir le cap. C'est pour cela que les exemples de réussite des jeunes/ femmes entrepreneures sont fondamentales à mettre en avant et promus tels que : les femmes transformatrices de moringa dans la région de Maradi, Sahel Food, STA, Niger Lait, Mel plus Informatique, Entreprise Semencière Alheri, La laitière du Sahel, Rimbo, Al Izza, Bnif Afuwa, etc.

Il existe également des évènements comme SAHEL, SAJE, SAFEM, FONAF (Forum Nigérien pour l'Autonomisation des Femmes), le SANEF (Salon National de l'Entreprenariat Féminin), SahelInnov qui sont autant d'opportunités pour aider les entrepreneurs à la promotion de leurs entreprises.

Durant les entretiens sur le terrain, l'attitude des jeunes qui adhèrent au mécanisme de mimétisme est apparue fortement. Ceci pose problèmes dans le monde des affaires dans le sens où le marché devient vite saturé avec plusieurs 'concurrents' qui opèrent dans les mêmes sphères de produits, de lieux de vente etc. D'un autre côté, cette même attitude et comportement des jeunes qui se copient peut mener au développement des bonnes pratiques, et donc à des expériences collectives de réussite.

Insuffisance notée : faible exploitation par les entrepreneurs jeunes des influenceurs médiatique et adhésion de la plupart des jeunes aux mécanismes de mimétisme

5. Environnement pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes

Au Niger il y a manifestement un manque de mesures de protections des entreprises opérationnelles de la part des institutions publiques, ce qui devient malheureusement "évident" par l'annonce en série de la fermeture d'unités industrielles en 2019 de l'entrée en vigueur du traité de l'Union africaine (UA) portant instauration d'une Zone de libre-échange continentale en Afrique (ZLECAF).

Insuffisance notée : le manque de mesures de protections des entreprises opérationnelles de la part des institutions publiques du Niger

5.1. Centres incubateurs, espaces co-working et programmes d'accélération

Lors des échanges sur le terrain, nous avons rencontré la plupart des centres incubateurs, presque tous concentrés à Niamey. Il s'agit des structures intervenant à la phase d'idée ou de projet. Les activités d'accompagnement aussi bien techniques que financières avec des ressources humaines qualifiées pour l'accompagnement peuvent être classées en cinq (5) grandes catégories :

- l'aide à l'élaboration de documents (business model, plan d'affaires, prototypage, etc.);
- la mise en relation avec d'autres structures d'accompagnement ;
- la préparation au pitch pour la recherche de financement ;
- la mise en réseau avec d'autres entrepreneurs ;
- le choix de la forme juridique de l'entreprise, etc.

Parmi les structures qui peuvent accompagner l'entrepreneur dans son parcours à cette phase, on peut citer CIPMEN, CIUAM, DLC Co-working, Oasis, AgriProfocus, 2M Invest, la Maison de l'Entreprise, le PRODEC... Ces structures offrent également pour certaines d'entre elles, des espaces de travail partagés (coworking) et des services associés. De plus, il existe des cabinets privés de consulting en entrepreneuriat comme ACCENtrepeneur, Empower PME's. Ils accompagnent les entrepreneurs de la phase d'idée à l'implémentation de l'entreprise, en passant par la validation du business model et du plan d'affaire et la présentation à des investisseurs. Ces cabinets facilitent aussi à la participation aux grandes rencontres sur la question de l'entrepreneuriat comme Global Entrepreneurship Congress.

Enfin, il existe aussi de nombreux cabinets privés agréés par la Maison de le L'entreprise qui offrent des accompagnements en gestion d'entreprises tels que l'ACGPME, TACT-DEV, Diop and Partners, les Cabinets. Pour des besoins en ressources humaines, l'ANPE offre la possibilité aux jeunes entreprises de pouvoir recruter des stagiaires qui sont subventionnés par l'agence. Il existe aussi des structures intervenant à la phase de croissance : des sociétés d'investissement comme SINERGI, 2M Invest, SAHFI, et des banques comme la BOA dont l'octroi de prêts aux PME est facilité par la garantie ARIZ.

En ce qui concerne les espaces de co-working, ce sont des espaces le plus souvent liés à des centres d'incubation, presque tous situés dans la capitale Niamey.

Insuffisance notée : le manque ou l'insuffisance de l'accompagnement technique qui constitue le principal obstacle à la survie et à la croissance des PME de la part de ces acteurs (incubateurs)

En 2019, il y a eu la naissance d'un type de fédérations des incubateurs. Il s'agit notamment du **Réseau des Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat du Niger (RESAEN**). Vu le manque ou l'insuffisance de l'accompagnement technique qui constitue le principal obstacle à la survie et à la croissance des PME, les membres fondateurs de RESAEN se sont mis d'accord pour créer un cadre de

retrouvailles et d'échanges entre celles-ci. La création de ce réseau vient donc opportunément combler ce vide. L'objectif principal du réseau est de créer des synergies entre les membres pour mieux promouvoir l'entrepreneuriat au Niger et de servir de plateforme d'échanges d'informations entre les structures membres et de dialogue avec les autorités nationales, le secteur financier et les partenaires au développement. Les membres du Réseau des Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat du Niger, sont les suivants : Centre Incubateur des PME au Niger (CIPMEN), Centre Incubateur de l'Université Abdou Moumouni (CIUAM), Empow'Her, Mata et Matassa investissement (2M invest), DLC Coworking et Illimi Labs.

Les missions spécifiques du RESAEN se présentent comme suit :

- Appuyer la concertation, la réflexion et les échanges thématiques ;
- Encourager et promouvoir les échanges d'information sur les pratiques novatrices et les exemples de réussite entre les membres ;
- Faciliter la synergie dans les interventions des structures membres par une harmonisation des actions et une mutualisation des moyens d'intervention;
- Promouvoir le dialogue avec les autorités nationales et même régionales, le secteur financier et les partenaires au développement sur les questions relevant de leurs domaines de compétences ;
- S'inscrire dans le cadre stratégique de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Niger, de la charte des PME et contribuer à leur mise en œuvre.

La création toute récente du Réseau RESAEN constitue une opportunité idéale d'investissement pour les partenaires financiers.

Défi notée : contribuer à rendre opérationnel le RESAEN afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle et d'assurer sa mission dans la coordination des actions de ces incubateurs du pays.

5.2. Programmes universitaires

Pour ce qui est des programmes affiliés à des universités et à des établissements d'enseignement promouvant la dynamique de l'entrepreneur, à notre connaissance, il s'agit essentiellement du Centre Incubateur de l'Université Abdou Moumouni de Niger, une structure créée le 1er avril 2016 (CIUAM) et ouvert à tous types de projets dans le souci de toucher toutes les couches de la communauté universitaire. C'est un incubateur généraliste. Il a pour rôle (i) la sensibilisation à l'esprit entrepreneurial; (ii) l'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes; (iii) l'hébergement des entreprises; (iv) l'appui à la recherche du financement.

Récemment, le CIUAM a pris l'initiative d'ouvrir des filiales régionales, notamment à la ville de Tahoua et de Zinder.

- L'université de Niamey est en train d'ouvrir et de lancer d'autres centres universitaires tels qu'associés à l'université de Tahoua ; ceci n'est pas encore opérationnel, en on pourrait de plus considérer la même démarche avec l'université de Maradi.
- Dans les faits, le Cabinet Sahel Bio dans la ville de Maradi opère déjà comme un espace de coordination et d'information où des jeunes peuvent être formés et accompagnés ; il serait intéressant de le formaliser et de l'appuyer dans ce rôle de centre d'incubation à Maradi.

Défi notée : contribuer à rendre opérationnel les représentations régionales du CIUAM de Tahoua et Zinder d'une part, d'autre appuyer à la formalisation et accompagnement de structure décentralisée comme le Cabinet Sahel Bio dans la ville de Maradi

5.3. Centres d'EFTP

Le Gouvernement, au travers du programme d'action triennal de promotion de l'emploi des jeunes au Niger (2010-2012), a proposé une stratégie interministérielle visant à « promouvoir la formation et l'insertion d'au moins 100 000 jeunes de 2010 à 2012». Dans la perspective de la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques (EFPT) adoptée en mars 2006, le Ministère en charge du sous-secteur a rédigé le « Programme de modernisation et de développement de l'EFPT, (PMD/EFPT) ». Dès 2008, la BAD, la Coopération Luxembourgeoise et SWISSCONTACT ont été les Partenaires qui se sont engagés dans le financement et l'appui au sous-secteur. C'est ainsi que les cycles de base 1 et 2 sont aujourd'hui appuyés avec, d'une part le développement du réseau de Collège d'Enseignement Technique (CET) et de Centre de Formation aux Métiers (CFM), et, d'autre part, les lycées professionnels. Un réseau de plateformes d'information et d'orientation professionnelles des jeunes bénéficie actuellement de l'accompagnement de SWISSCONTACT (Programmes de l'Union Européenne, de la Coopération Suisse, et d'UNICEF).

Suite à l'élaboration en 2013 du Programme sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF), les stratégies définies dans le PMD/EFPT ont été révisées. Sur la base de la demande potentielle évaluée sur 2010 (91700 jeunes), puis projetée sur 2016 (229 000) et 2024 (plus de 504 000 jeunes), le PSEF prévoit l'accueil en formation d'environ le 15% de cet effectif.

L'EFPT devra donc se réformer pour faciliter la réponse à cette demande potentielle et s'articuler avec l'insertion professionnelle des sortants. Il apparaît de fait la nécessité de déterminer des modalités efficaces de fonctionnement des différents processus et d'ouverture du champ d'action du sous-secteur vers des formations reliées aux secteurs productifs et aux acteurs de l'économie. La Politique Nationale de Jeunesse a été actualisée en 2016 avec l'appui de l'UNESCO BREDA et de l'UNICEF. Cette politique inscrit en 1^{ière} ligne la nécessité de prendre en charge le défi de l'insertion socioéconomique des jeunes en lien avec l'ODD 8. Un plan opérationnel régional de mise en œuvre de cette politique est déjà élaboré par les différentes déclinaisons locales du conseil national de la jeunesse (CNJ).

Défi notée : inadaptation des programmes de formation des EFTP avec l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

5.4. Institutions juridiques

Le projet de loi sur l'Entrepreneuriat des Jeunes : pour relever ces défis et faire de la jeunesse un véritable fer de lance de l'économie nigérienne, plusieurs stratégies ont été mises en place par l'Etat et ses partenaires au développement en faveur des jeunes. Il s'agit, entre autres, de la Politique Nationale de la Jeunesse et du Cadre Stratégique National pour la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes. Dans l'optique de renforcer le cadre institutionnel et juridique en matière d'entrepreneuriat des jeunes au Niger, l'Etat a décidé d'actualiser le Cadre Stratégique National de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes.

La mobilisation fiscale du secteur informel a quadruplé. Selon la Direction Générale des Impôts, le taux de contribution du secteur informel à la mobilisation des recettes fiscales est passé de 0.37% en 2017 à 1.5% en 2018. Cette augmentation de participation du secteur informel est l'effet de la Loi de finances 2018. Le plan stratégique 2018-2021 élaboré et mis en œuvre par ladite direction incitera davantage les acteurs du circuit informel à se formaliser. D'autres procédures et réformes sont en cours en vue de mieux cadrer les contribuables et dissuader l'optimisation fiscale des firmes multinationales.

Défi notée : inadaptation des lois juridiques aux capacités des jeunes entrepreneurs en termes de fiscalité. En effet, lors des échanges avec les promoteurs, le taux élevé des taxes rend les micro et

petites entreprises non concurrentielles.

5.5. Individus (experts, tuteurs, mentors et conseillers)

Il s'agit surtout des bureaux d'études avec des individus 'charismatiques' et/ ou des businessmen tels que :

- le coordinateur de AccEntrepeneur, Mr Yazi Adamou qui est également l'inspirateur du Business Angels Network au Niger;
- la CEO de NigerLait, Mme Zeinabou Maidah, qui a osé entreprendre 'en partant de zéro' pour atteindre son but de créer une entreprise de plusieurs centaines d'employés avec une couverture nationale;
- la PDG de 2MInvest, Mme Yacouba Reki qui est connue entre autres pour ses efforts d'investissement dans l'entreprise MFI;
- Asusu, toujours opérationnelle dans certaines localités au Niger, et qui a en plus créé son propre centre d'incubation pour jeunes et femmes à Niamey;
- le Business Challenge Initiative, inspiré par Mr Seydou Souley qui est à la fois président du Niger Trade Association of Business Angels, cofondateur du Niger YMCA

5.6. Réseau social

Facebook joue un rôle fondamental dans la promotion des initiatives pour l'entrepreneuriat des jeunes/ femmes. Néanmoins, cela vaut essentiellement pour la capitale Niamey, les jeunes dans les régions sont à peine informés. Par exemple, la Plateforme Jeunes Entrepreneuriat invite à une conférence de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Parmi les médias sociaux, **WhatsApp** joue également un rôle crucial dans la commercialisation des biens au Niger, par exemple dans *Vente de volaille* qui est géré par Madame 'Poulet du Pays' qui est une entreprise sociale spécialisée dans la collecte des volailles auprès des femmes rurales ; de même pour Mme Habsou Lait de Chamelle.

Le club "Nigériennes d'exception" en collaboration avec DLC coworking et Dynastie Communication ont utilisé les réseaux sociaux pour composer leur premier annuaire des femmes entrepreneurs et porteuses de projets du Niger,

Certains acteurs utilisent différentes initiatives commerciales comme l'e-commerce pour promouvoir et vendre les produits transformés, tel que Kalto Jus qui se propage à travers le réseau kassouwa.com le plus grand marché du Niger.

6. Projets et programmes pour l'entrepreneuriat

Pour les Programmes nationaux et internationaux nous avons dressé une liste non exhaustive sur la base des sources de documentation disponibles lors de la mission sur le terrain, sur sites web et à travers des brochures reçues. Plusieurs informations ont été collectées également à travers les nombreux entretiens, des échanges en interview semi structurée et des témoignages obtenus lors de la mission.

Tableau n°2: Situation des projets et programmes pour l'entrepreneuriat

Type de	Noms des structures		
programme			
Programmes nationaux	Ministère de l'entrepreneuriat des jeunes, Chargé de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière d'Entreprenariat des Jeunes; Agence Nationale de Promotion de l'Emploi : Chargée entre autres de la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique nationale de l'emploi, notamment par l'exécution des programmes d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi, de leur orientation et des actions tendant à la promotion de l'emploi. Elle informe également ses usagers (employeurs et demandeurs d'emploi) de la mise en service de son système d'information en ligne dénommé « SIANPE ».		
	Maison de l'Entreprise : chargée entre autres de faciliter les procédures et démarches administratives de création d'une Petite et Moyenne Entreprise notamment à travers le Guichet Unique; d'accompagner les Petites et Moyennes Entreprises pour la mise en place d'outils de gestion adaptés à leurs besoins organisationnels, techniques, financiers ou commerciaux afin de faciliter leur développement; de renforcer les compétences managériales des responsables des Petites et Moyennes Entreprises par l'information, la formation, le parrainage et le compagnonnage industriel.		
Programmes internationaux	 Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement et de Formation Professionnels et Techniques (PADEFPT) Projet d'Appui à la Filière Halieutique (PAFH) Public-Private Partnership (PPP) Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emp (PAIPCE) 		

Il faut noter que lors de la mission sur terrain, nous avons rencontré plusieurs personnes qui faisaient références à des programmes menés par l'Etat du Niger pour l'accompagnement et qui couvrent aussi bien la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes que l'insertion professionnelle. De même, ils sont le plus souvent communs aux jeunes du secteur moderne et informel, en milieu rural et urbain, aux diplômés de l'enseignement supérieur et aux autres niveaux.

7. Stratégies et pistes d'actions utiles pour appuyer les acteurs gouvernementaux (Ministère de l'Entreprenariat des Jeunes)

7.1. Synthèse des Défis et insuffisances

Le tableau ci-après présente la synthèse des défis et insuffisances notées dans l'analyse de la gouvernance dans le domaine de l'entreprenariat des jeunes.

NIVEAU	Atouts/Potentialités	Défis/Faiblesse/ Insuffisance
POLITIQUES CONCERNANT L'ENTREPRENARIAT	 Existence de Loi qui régit le secteur privé de l'entreprenariat au Niger Existence de Code de Travail révisé en 2017 Existence d'un Cadre Stratégique National pour la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes et d'une Politique et Stratégie de l'Entreprenariat des Jeunes Existence d'organismes de règlementation pour les entreprises: ANPE, Maison de l'Entreprise, DACPOR, AVCN, etc.; Existence de ressources humaines dans le domaine du management et de la gestion technique et financière des entreprises; Existence d'investissements dans le secteur privé en témoigne les projets programmes et initiatives dans le domaine de 'entreprenariat au Niger; Existence de financement pour l'entreprenariat des jeunes 	 absence de différenciation au niveau de la Loi qui régit le secteur privé de l'entreprenariat au Niger, quant à la position des groupes vulnérables dans le secteur privé, en particulier les groupes minoritaires et les personnes handicapées (La loi ne prend pas en compte les spécificités des groupes vulnérables (minoritaires, handicapés, etc); manque de ressources suffisantes et stables pour financer le Cadre Stratégique National pour la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes de l'Etat du Niger au regard de sa pertinence. la faible couverture ou représentativité de la Maison de l'Entreprise et de l'ANPE au niveau des régions du pays en tant qu'organismes de réglementation ayant des incidences sur les entreprise. les pesanteurs fiscales ne facilitent pas toujours l'insertion de ces jeunes dans le monde de l'emploi. « Les entreprises ont beaucoup de charges au début, mais peu de revenus. Il faut qu'on réussisse à trouver, avec l'Etat, un moyen de les exonérer des taxes lorsqu'elles se lancent » la faible maitrise de la nouvelle loi OHADA par les membres des organisations paysannes au niveau régional de l'Afrique de l'Ouest par les coopératives du pays due à une insuffisance d'accompagnement de la part de la Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des Organismes Ruraux (DAC POR) et des partenaires financiers et technique; difficulté d'accès à l'Agence Nationale de Vérification de Conformité aux Normes (AVCN) qui est une institution publique pour la part les jeunes entrepreneurs dans le but de la certification des produits issus de leurs activités entrepreneuriales; la faiblesse des ressources humaines pour prendre en charge le management et la gestion technique et financière des entreprises, faiblesse des investissements dans le secteur privé, dû au fait que les investisseurs nationaux

NIVEAU	Atouts/Potentialités	Défis/Faiblesse/ Insuffisance
		et internationaux ne souhaitent pas prendre le risque industriel et préfèrent se cantonner aux activités de négoce, • existence d'une concurrence par le marché frauduleux et de contrebande de la part des entreprises locales; • environnement des affaires insuffisamment sécurisé pour les investisseurs car encadré par des réglementations parfois incohérentes, des procédures administratives et juridiques complexes et manquant de transparence; • faible accès au financement pour les jeunes promoteurs pourtant indispensable pour réaliser les investissements requis en vue du développement de l'entreprise. • manque de mesures de protections des entreprises opérationnelles de la part des institutions publiques du Niger.
ENTREPRENARIAT DES JEUNES AVEC FOCUS SUR LES FEMMES	 Existence de femmes entrepreneures e motivation des femmes pour l'entreprenariat Existence d'actions entreprises par les différents acteurs gouvernements et partenaires techniques et financières dans le cadre de l'appui et 'accompagnement des femmes dans l'entreprenariat Existence des opportunités en matière d'entreprise : organisation de concours sur l'entreprenariat organisé par les partenaires financiers et opérateurs privés ; Existence influenceurs médiatique pour aider les jeunes à entreprendre 	 précarisation des femmes qui se manifeste par l'accroissement de l'instabilité, de l'absence de contrôle et de protection, de la vulnérabilité économique et sociale des emplois; faible accès des femmes aux ressources productives en vue de les permettre d'entreprendre; insuffisance d'actions de la part du gouvernement et des partenaires technique et financier du Niger pour la promotion de rôle models et des cours d'alphabétisation pour des femmes; insuffisance du respect dans les normes internationales et contrôles de qualité des biens et services des entreprises du Niger; faible autonomie des femmes d'entreprendre, à cause de leur mari et de leur statut social compte tenu des traditions culturelles; faible valorisation par les jeunes des opportunités d'entreprendre par le biais des prix issue lors des différents concours sur l'entreprenariat organisé par les partenaires financiers et opérateurs privés. faible exploitation par les entrepreneurs jeunes des influenceurs médiatique et adhésion de la plupart des jeunes aux mécanismes de mimétisme.
ENVIRONNEMENT	 Existence de plusieurs canaux d'information sur l'entreprenariat dans la capitale Niamey; Existence d'effectif important de jeunes 	 différence entre l'accès à l'information dans la capitale Niamey et dans les régions par les acteurs potentiels entrepreneurs; faiblesse compétences des jeunes promoteurs ruraux, car ils ont une insuffisance au niveau de (a) Compétences de base en littérature : savoir

NIVEAU **Atouts/Potentialités** Défis/Faiblesse/ Insuffisance ruraux en quête d'emploi, écrire et compter, focus on management, POUR LA PROMOTION comptabilité; (b) Compétences de vie : peur Existence d'opérateurs de L'ENTREPRENEURIAT télécommunication d'entreprendre, manque de confiance en soi ; (c) Accès à l'information sur les opportunités, **DES JEUNES** fournissant les services notamment sur l'offre des programmes internet au Niger; Existence d'acteurs qui d'accompagnement, des appels à concours etc. difficulté d'accès aux services Internet, à cela accompagnent s'ajoute le niveau généralement faible des promoteurs d'entreprise connaissances informatiques dans la population, durant toutes les phases la médiocrité des infrastructures et le coût élevé de l'entreprise; des services Internet. Existence d'une structure de coordination le. manque 011 l'insuffisance de des l'accompagnement technique qui constitue le activités principal obstacle à la survie et à la croissance d'accompagnement des des PME de la part des incubateurs ; ieunes entrepreneurs contribuer à rendre opérationnel le RESAEN (RESAEN); d'universités afin de lui permettre de jouer pleinement son Existence au niveau des régions du rôle et d'assurer sa mission dans la coordination des actions des incubateurs du pays; pays capable d'abritées des activités contribuer à rendre opérationnel représentations régionales du CIUAM de d'incubateurs; Existence d'écoles et de Tahoua et Zinder d'une part, d'autre appuyer à la formalisation et accompagnement de structure lycées de formation décentralisée comme le Cabinet Sahel Bio dans professionnelle et la ville de Maradi; technique; • Existence de inadaptation des programmes de formation des lois au EFTP avec l'insertion socio-professionnelle des niveau de la jeunes en matière d'entreprenariat; règlementation la de fiscalité des entreprises inadaptation des lois juridiques aux capacités du Niger; des jeunes entrepreneurs en termes de fiscalité, car les promoteurs s'indignent du taux élevé des Existence de programmes taxes rend les micro et petites entreprises non projets concurrentielles. développement en faveur de la promotion l'entreprenariat de l'insertion professionnelle des

ieunes

7.2. Stratégies et pistes d'actions

Les stratégies et pistes d'actions sont présentées dans le tableau ci-après.

AXES STRATEGIQUES	Défis/Faiblesse/ Insuffisance	Pistes d'actions	Acteurs responsables
POLITIQUES CONCERNANT L'ENTREPRENARIAT	 absence de différenciation au niveau de la Loi qui régit le secteur privé de l'entreprenariat au Niger, quant à la position des groupes vulnérables dans le secteur privé, en particulier les groupes minoritaires et les personnes handicapées; Manque de ressources suffisantes et stables pour financer le Cadre Stratégique National pour la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes de l'Etat du Niger au regard de sa pertinence. les pesanteurs fiscales ne facilitent pas toujours l'insertion de ces jeunes dans le monde de l'emploi. « Les entreprises ont beaucoup de charges au début, mais peu de revenus. Il faut qu'on réussisse à trouver, avec l'Etat, un moyen de les exonérer des taxes lorsqu'elles se lancent » la faible représentativité de la Maison de 	 Pistes d'actions Initier des actions de Plaidoyer à l'endroit de l'Etat nigérien pour l'insertion d'article et/ou de paragraphe spécifiant la position des groupes vulnérables dans le secteur privé, en particulier les groupes minoritaires et les personnes handicapées au niveau de la Loi qui régit le secteur privé au Niger; Mise en place d'un panier de fonds commun d'appui au financement du plan d'action Cadre Stratégique National pour la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes de l'Etat du Niger par les bailleurs de fonds. Initier et mettre en œuvre des actions de plaidoyer à l'endroit de l'Etat en vue d'un allègement des mesures fiscales en vigueur Accompagner l'Etat nigérien dans la réalisation/implantation 	 MEJ, PTF (ONG internationale, Organismes des Systèmes des Nations Unies, Bailleurs de fonds: Banque Mondiale, USAID, UE, AFD, Coopération Luxembourgeoise, Coopération Italienne de développement, Coopération suisse, Danoise, etc); Bailleurs de fonds: Organismes des Systèmes des Nations Unies, Bailleurs de fonds: Banque Mondiale, USAID, UE, AFD, Coopération Luxembourgeoise, Coopération Italienne de développement, Coopération suisse, Danoise, etc); ANPE, Maison de l'Entreprise et l'AVCN, Bailleurs de fonds: Banque Mondiale, USAID, UE, AFD,
	l'Entreprise et de l'ANPE au niveau des régions du pays en tant qu'organismes de réglementation ayant des incidences sur les entreprise. • la faible maitrise de la nouvelle loi OHADA au niveau régional de l'Afrique de l'Ouest par les coopératives du pays due à une insuffisance d'accompagnement de la part de la Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des Organismes Ruraux (DAC POR) et des partenaires financiers et technique; • difficile accès à cette institution publique	représentations régionales des organismes comme : ANPE, Maison de l'Entreprise et l'AVCN • Faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs à l'AVCN à travers des actions de sensibilisation sur l'importance de la certification des produits destinés à la vente à l'échelle nationale/ locale et internationale; • Accompagner techniquement l'Etat à travers le MEJ à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formations spécifiques dans le domaine du	Coopération Luxembourgeoise, Coopération Italienne de développement, Coopération suisse, Danoise, etc); MEJ, Ministère de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle, Bailleurs de fonds: Banque Mondiale, USAID, UE, AFD, Coopération Luxembourgeoise, Coopération Italienne de développement, Coopération suisse, Danoise, etc); FISAN, FIDENI, etc;

AXES STRATEGIQUES	Défis/Faiblesse/ Insuffisance	Pistes d'actions	Acteurs responsables
	l'Agence Nationale de Vérification de Conformité aux Normes (AVCN) de la part les jeunes entrepreneurs dans le but de la certification des produits issus de leurs activités entrepreneuriales; • la faiblesse des ressources humaines pour prendre en charge le management et la gestion technique et financière des entreprises, • faiblesse des investissements dans le secteur privé, dû au fait que les investisseurs nationaux et internationaux ne souhaitent pas prendre le risque industriel et préfèrent se cantonner aux activités de négoce, • existence d'une concurrence par le marché frauduleux et de contrebande de la part des entreprises locales; • environnement des affaires insuffisamment sécurisé pour les investisseurs car encadré par des réglementations parfois incohérentes, des procédures administratives et juridiques complexes et manquant de transparence; • faible accès au financement pour les jeunes promoteurs pourtant indispensable pour réaliser les investissements requis en vue du développement de l'entreprise. • manque de mesures de protections des entreprises opérationnelles de la part des institutions publiques du Niger.	entreprises à travers des communications intenses sur les différents fonds mise en place par l'Etat nigérien (FISAN, FIDENI,	MEJ, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Premier Ministère, (ONG internationales et Nationales, Organismes des Systèmes des Nations Unies, etc)
	 précarisation des femmes qui se manifeste par l'accroissement de l'instabilité, de l'absence de contrôle et de protection, de la 	Elaborer et mettre en œuvre des actions d'autonomisation des femmes comme les projets/programmes sur les activités	MEJ, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, ONG internationales et

AXES STRATEGIQUES	Défis/Faiblesse/ Insuffisance	Pistes d'actions	Acteurs responsables
ENTREPRENARIAT DES JEUNES AVEC FOCUS SUR LES FEMMES	vulnérabilité économique et sociale des emplois; • faible accès des femmes aux ressources productives en vue de les permettre d'entreprendre; • insuffisance d'actions de la part du gouvernement et des partenaires technique et financier du Niger pour la promotion de rôle models et des cours d'alphabétisation pour des femmes; • insuffisance du respect dans les normes internationales et contrôles de qualité des biens et services des entreprises du Niger; • faible autonomie des femmes d'entreprendre, à cause de leur mari et de leur statut social compte tenu des traditions culturelles; • faible valorisation par les jeunes des opportunités d'entreprendre par le biais des prix issue lors des différents concours sur l'entreprenariat organisé par les partenaires financiers et opérateurs privés. • faible exploitation par les entrepreneurs jeunes des influenceurs médiatique et adhésion de la plupart des jeunes aux mécanismes de mimétisme.	génératrices de revenus des femmes, de transformation et de commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux; Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation à l'endroit des femmes; Elaborer et mettre en œuvre des actions de gestion inclusive des ressources du pays afin de permettre aux femmes d'y accéder; Initier et mettre en œuvre des actions de sensibilisation des entreprises sur la portée du respect des normes internationales et de contrôles de qualités des produits issus de leurs activités d'entreprise; Sensibiliser les jeunes sur l'importance des opportunités qu'offre les concours sur l'entreprenariat organisés par les différents partenaires et opérateurs privés; Elaborer et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation à l'endroit des hommes mariés sur la nécessite de laisser entreprendre les femmes.	Femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère des Enseignements professionnel et Technique, les ONG internationales et Nationales, Organismes des Systèmes des Nations Unies, etc, et Bailleurs de fonds: Banque Mondiale, USAID, UE, AFD, Coopération Luxembourgeoise, Coopération Italienne de développement, Coopération suisse, Danoise, etc); • AVNC, MEJ, les ONG internationales et Nationales, Organismes des Systèmes des Nations Unies, etc, et Bailleurs de fonds; • MEJ, Opérateurs privés (Total, Orange, etc); • MEJ, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, les ONG internationales et Nationales, Organismes des Systèmes des Systèmes des Nations Unies, etc, et Bailleurs de fonds
	• différence entre l'accès à l'information	• Mettre en place des dispositifs	• MEJ, les ONG internationales et

• inadaptation des programmes de formation • Initier des actions de Plaidoyer à l'endroit Nationales,	urs responsables
des EFTP avec l'insertion socio- professionnelle des jeunes en matière d'entreprenariat; inadaptation des lois juridiques aux capacités des jeunes entrepreneurs en termes de fiscalité, car les promoteurs s'indignent du taux élevé des taxes rend les micro et petites entreprises non de l'Etat nigérien pour l'adaptation des lois juridiques aux capacités des jeunes entrepreneurs en matière de fiscalité, entrepreneurs en matière de fiscalité,	MEJ, les ONG internationales et lationales, Organismes des ystèmes des Nations Unies, etc

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) 2017
- 2. « Vision Prospective : Les Scénarios, » 29 avril 2016,
- 3. Classement général de 190 pays, « Doing Business, » Banque mondiale (2017).
- 4. UEMOA Commission bancaire Rapport Annuel (2012)
- 5. UNCTADSTAT (2016)
- 6. ONU Division de la population (2015)
- 7. INS, ECVMA 2014
- 8. ONU Division de la population, World Population Prospects : the 2012 Revision
- 9. Plan de Développement Economique et Social (PDES), 2017-2021
- 10. Annuaire statistique du Niger édition 2017
- 11. Recensement Général de la population et de l'Habitat, 2012
- 12. Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger, 2015
- 13. Institut national de statistique du Niger (INS, 2018)
- 14. INS, RGPH 2012. La Division de la population (2015) des Nations Unies
- 15. Banque Mondiale. (2013), Agricultural sector risk assessment in Niger: Moving from crisis response to longterm risk management-technical assistance;
- 16. Banque mondiale. (2014). Country Status Report for Health: Progress and Challenges in the Health Sector.
- **17.** Guingant et Maxime Banoin (2003), «Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le cas du Niger,» FAO/CICRED
- **18.** Stratégie Nationale de la promotion de l'Entreprenariat des Jeunes Niger (20-29).